L'Exposition Internationale du Nord de la France
A ROUBAIX

GRAND TOURNOI EUROPÉEN DE FOOTBALL
Pays de Galles contre Nord

La série des grands matches de football organisés sur le Stadium de l'Exposition, commencera dimanche prochain par la rencontre sensationnelle du Pays de Galles et de l'équipe représentative du Nord. L'Amateur Football Association de Grande-Bretagne apporte tous ses soins à une sélection parfaite des meilleurs éléments placés sous sa juridiction. L'équipe du Pays de Galles a joué deux fois contre l'équipe d'Angleterre et ne fut battue que par quatre buts à trois. C'est cette saison-là que l'équipe de France succombait par vingt buts à rien contre les vainqueurs du Pays de Galles; ceci montre de quelle valeur sont les footballeurs qui seront opposés aux joueurs nordistes dans une dizaine de jours. La plupart des Gallois ayant figuré dans le match de 1910 seront à Roubaix. L'excellent capitaine du Pays de Galles, H.-G. Howell Jones, qui est un joueur régulier de la fameuse équipe des Corinthiens, la plus forte équipe amateur du monde, s'entoure des meilleurs footballeurs gallois. Aidé des conseils du capitaine des Corinthiens, M. Morgan Owen, ancien « blue » d'Oxford, ancien international du Pays de Galles, qui joua contre l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse de 1899 à 1907, M. H.-G. Howell Jones ne néglige rien pour amener à Roubaix un team rompu à toutes les finesses du jeu.

Nous donnerons très prochainement la composition de l'équipe du Nord qui sera opposée aux redoutables Gallois. Cette équipe, choisie par le comité régional du Nord, comprendra les meilleurs joueurs nordistes.

ARRIVÉE DE LA POMPE AUTOMOBILE

La pompe automobile dont la ville a fait récemment l'acquisition, est arrivée à Roubaix. Elle a été mise en service, immédiatement à l'Exposition.

Des essais auront lieu ce matin, à huit heures, autour du lac, pour familiariser les pompiers avec la manœuvre de ce nouvel et puissant engin contre l'incendie.

LES ENTRÉES DE DIMANCHE

Nombreuses sont les personnes qui sont entrées dimanche à l'Exposition à l'occasion des fêtes de l'inauguration.

Au commissariat général, où nous nous sommes adressé, on nous a déclaré que le chiffre de ces entrées était un peu supérieur à 15.000. Dans ce nombre ne sont pas comprises les entrées des personnalités officielles accompagnant et escortant M. Massé, ministre du Commerce.

L'INAUGURATION DE L'HOTEL-DE VILLE DE ROUBAIX
M. Massé et M. Motte arrivent à l'Hôtel de Ville. La " Grande Harmonie " joue la " Marseillaise "

Après l'inauguration : M. Massé examine la façade de l'Hôtel de Ville

LE CONCERT DE LUNDI SOIR

Les amateurs de musique, abonnés et visiteurs de l'Exposition ont assisté, en nombre respectable, au concert donné, lundi soir, sur le kiosque du Village flamand par une des meilleures de nos sociétés musicales, la *Concordia-Harmonie*.

Sous la baguette autorisée de M. Lauridan, chef de cette phalange, les musiciens ont interprété six morceaux.

Le concert fut ouvert par *Marche mignonne*, charmante composition musicale de M. Ferdinand Cappelle, le nouveau sous-chef de l'Harmonie municipale.

L'Ouverture de Guillaume Tell, de Rossini, *Aïda*, hymne, marche et danse de Verdi, furent délicatement exécutés par les musiciens qui détaillèrent de façon impeccable ces belles pages musicales.

Dans *Burchart de Comines*, de Guillemont, M. Jules Prey, trombone soliste, développa toutes ses qualités d'excellent musicien et recueillit une ample moisson de bravos.

La *Concordia-Harmonie* attaqua ensuite la *Ritournelle joyeuse*, de Blémant, introduction et polka pour petite-flûte. Il convient de souligner de façon particulière l'exécution finement nuancée de M. Eugène Coutier, petite-flûte soliste, à qui les auditeurs firent une chaleureuse ovation justement méritée.

Le concert se termina vers dix heures par la *Danse Marollienne*, de Michel Heirwegh.

A PROPOS DE L'INAUGURATION

Nous tenons à combler quelques petites lacunes de notre compte-rendu de l'inauguration.

Le concert d'ouverture de l'Exposition a été donné, dimanche, par la *Concordia-Harmonie*.

La décoration florale si admirée de la galerie d'honneur où a eu lieu la cérémonie d'inauguration, est l'œuvre de M. Calbert-Robin.

Nous avons signalé d'une façon toute particulière l'exposition de la maison Dujardin, de Roubaix, située à droite de l'entrée principale.

Nos lecteurs qui ont déjà visité l'Exposition et admiré ce chef-d'œuvre d'une maison roubaisienne ont certainement vu que ce stand se trouvait à droite de l'entrée principale du « Grand Palais ». Il était bon néanmoins que nous le rappelions.

LE BANQUET DE L'HOTEL-DE-VILLE

A propos des discours prononcés hier au banquet de l'Hôtel-de-Ville, nous devons ajouter ces lignes omises :

Après que M. le maire eut salué les représentants officiels de la Confédération des Etats d'Australie et du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, M. Eugène Mathon, président du Comité d'initiative, a chargé M. H.-C. Cameron, commissaire des produits néo-zélandais, de remercier Sir William Hall Jones, haut commissaire de la Nouvelle-Zélande, à Londres, de l'aimable concours qu'il avait apporté à la participation officielle de ce beau pays à l'Exposition.

Chaque année, nos jeunes gens s'y rendent pour acheter de la laine; ils constatent que le climat est excellent et les admirables ressources et les progrès incessants de cette superbe colonie.

Au point de vue social, ce pays, comme l'Australie, marche à pas de géant et peut-être même un peu trop vite; mais les expériences qu'ils tentent fournissent d'utiles enseignements.

Voici les noms des personnalités figurant au banquet de l'hôtel-de-ville et omises involontairement :

MM. Juéry, directeur des services électriques de l'Exposition; Barbotin et Charles, architectes; Poulet, directeur du Crédit du Nord, à Roubaix; Sajous, directeur général du Crédit du Nord, à Lille.

* * *

Aujourd'hui, mardi, 2 mai :

Exposition ouverte de 9 heures du matin à 6 heures 1/2 pour les galeries; de 9 heures du matin à 11 heures pour les jardins.

Chronique Locale
ROUBAIX

Aujourd'hui, mardi 2 mai :

Soleil : lever, 4 h. 42. Coucher, 7 h. 13.
Lune : nouvelle du 28. Premier quartier le 5.
Aujourd'hui St Athanase. Demain, St Antoine.
Exposition internationale du Nord de la France Parc Barbieux.

Le Conseil des Prud'hommes de Roubaix

Nous recevons la dépêche suivante d'un de nos correspondants particuliers de Roubaix :

Paris, 1er mai. — Par décret en date du 30 avril 1911, la circonscription du Conseil de Prud'hommes de Roubaix comprend les cantons de Roubaix;

Le Conseil se divise en deux sections, dites de l'industrie et du commerce. Dans la section industrie, les professions se répartissent en sept catégories. A la deuxième de ces catégories, sont délégués quatre conseillers patrons et quatre conseillers ouvriers; à chacune des autres sections, sont délégués deux conseillers patrons et deux conseillers ouvriers.

Dans la section commerce, les professions sont réparties en deux catégories, à chacune desquelles sont délégués deux conseillers patrons et deux conseillers employés, soit au total huit prud'hommes.

La promotion violette de dimanche

Au cours du banquet de dimanche soir qui clôturait l'inauguration de l'Hôtel de Ville et de l'Exposition, M. Albert Massé, ministre du Commerce, a décerné un certain nombre de rosettes de l'Instruction publique et quelques palmes académiques.

Trois de nos concitoyens ont été promus officiers d'Académie. Ce sont : MM. Dreyfus, Auguste Duquesne et Victor Kerkhove. De plus, M. Albert Buhrer qui, pendant plusieurs années a habité Roubaix et est actuellement domicilié à Lille, a obtenu la même distinction.

M. VICTOR KERKHOVE

M. Kerkhove, manufacturier à Roubaix, issu d'une modeste famille d'ouvriers, débuta, à l'âge de 12 ans, dans le commerce et s'éleva progressivement, grâce à un travail opiniâtre. Il s'est beaucoup occupé d'œuvres post-scolaires, de coopération, de sport et de mutualité.

Il est vice-président fondateur de la Section Roubaisienne de l'Association syndicale du Commerce et de l'Industrie, administrateur de la Société de secours mutuels l'*Employé*, membre du comité de l'Amicale de la rue du Bois, ancien secrétaire général et vice-président du Comité des fêtes du Trichon, membre du Comité civil des fêtes, membre d'honneur de l'Ecole de tir et de préparation militaire de la F.A.E.E.L. de Roubaix, membre associé de l'Union des sociétés de gymnastique de France, etc...

Le nouvel officier d'Académie est âgé de 39 ans.

M. AUGUSTE DUQUESNE

Enfant de Roubaix, M. Duquesne est âgé de 50 ans.

Il est membre de la Commission des fêtes de tir, membre de la Commission des fêtes de Roubaix, membre de la Commission de la caisse des écoles et président de la section roubaisienne de l'Union des sociétés de préparation militaire de France. A diverses reprises, il s'est occupé d'organisation de fêtes de bienfaisance.

M. HENRY DREYFUS

M. Dreyfus, négociant en laine, est âgé de 35 ans. Il a été décoré au titre de membre du Comité du Conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Roubaix.

Il est membre de la société des Vétérans des armées de terre et de mer et président du syndicat des négociants en blousse de Roubaix.

M. ALBERT BUHRER

M. Buhrer est né à Saint-Denis en 1877. Il est architecte agréé des communes et de nombreuses administrations, membre de la Société régionale des architectes du Nord de la France, expert près le tribunal civil de Lille, membre du Comité de patronage des habitations à bon marché et de la Prévoyance Sociale du département du Nord. Il est ancien président de la Ligue radicale de Roubaix.

LA XXVe SESSION de l'Ecole ambulante ménagère agricole A ROUBAIX

Un arrêté de M. le préfet du Nord a fixé à Roubaix le siège de la 25e session de l'une des deux Ecoles ambulantes ménagères agricoles et de laiterie du Nord.

L'ouverture de cette session a eu lieu le lundi 24 avril, dans les locaux de l'ancienne Académie de Musique, de la place Notre-Dame. Les cours théoriques et pratiques de l'Ecole ménagère, agricole et de laiterie ont commencé à neuf heures du matin, devant un bon nombre d'élèves.

Ces cours sont gratuits et toutes les jeunes filles âgées d'au moins quinze ans peuvent être admises, quelle que soit la commune qu'elles habitent.

Il leur suffit de se présenter à Mlle Loubry, directrice de l'Ecole. Les plus éloignées sont même autorisées à prendre leurs repas à la table de leurs maîtresses.

On sait avec quelle faveur les écoles ménagères agricoles sont accueillies dans toutes les régions agricoles du Nord, et les services qu'elles ont déjà rendus. Nous les résumerons en disant qu'inaugurées la première le 5 décembre 1905, la deuxième en janvier 1909, les deux Ecoles départementales ont reçu ensemble, non comprises les élèves des sessions en cours: 474 jeunes filles, sur lesquelles 366 ont mérité leur diplôme avec distinction. Si la majorité des élèves des Ecoles ménagères agricoles est formée par des filles de cultivateurs, il est à remarquer cependant que dans toutes les communes où les Ecoles ont passé un certain nombre de filles de bourgeois ou de personnes exerçant des professions libérales n'ont pas hésité à se faire inscrire et se sont toujours fait remarquer par leur assiduité et leur application.

C'est qu'en effet les Ecoles ménagères agricoles ne se bornent pas à enseigner théoriquement et pratiquement ce qui a trait à la laiterie, à la beurrerie, à la fromagerie ou à la basse-cour; les programme prévoit aussi l'enseignement théorique et pratique de toutes les notions qui doivent faire de la jeune fille une maîtresse de maison économe et capable d'exécuter tout ce qu'elle peut être amenée à commander. C'est ainsi que, chaque jour, la moitié des élèves occupent leur matinée à des travaux de ménage, cuisine simple, hygiénique et économique, fabrication de conserves ménagères de fruits et de légumes, notions élémentaires de coupe et de couture, emploi de la machine à coudre. Ce sont là, évidemment, des connaissances qui sont utiles à toutes les jeunes filles, quel que soit l'avenir qui leur est réservé.

LE CONCOURS FÉDÉRAL des Sociétés catholiques de Gymnastique

Ce concours sera, nous l'avons dit, le plus imposant, qui de mémoire de Roubaisien, se soit déroulé dans notre ville.

Il réunira, en effet, huit mille gymnastes et sera l'occasion, pour la population de Roubaix et les visiteurs de l'Exposition, d'un spectacle grandiose et réconfortant dont ils conserveront longtemps le souvenir.

Il est organisé sous le haut patronage de Mgr Delamaire.

Son Comité d'honneur est composé de nombreuses personnalités dont voici la liste :

Président : M. le général Jeannerod.

Membres : Mgr Berteaux; MM. De Monière, sénateur du Nord; Groussau, Vandamme, Dumont, Cochin, Plichon, Dansette, Lefebvre du Prey, députés; comte Thellier de Poncheville; comte de Montalembert, colonel vicomte de Fontanges; Eloy Duvilliers, industriel; colonel Arnould; Amédée Prouvost, président du Syndicat des peigneurs; César Pollet, Edouard Motte, Louis Toulemonde-Parent, industriels; baron de Dieudonné, de Corbeck over Loo; Emile Barrois; Eugène Duthoit, professeur à l'Université Catholique de Lille; Pierre Lestienne, président de l'Union Catholique.

Un enfant brûlé vif
RUE DE LA HALLE

Un pénible accident, qui a mis en deuil une très honorable famille, s'est produit lundi soir. M. et Mme Gauthier, deux artistes que le public roubaisien applaudit chaque soir, dans un théâtre forain, étaient occupés par leur service, lorsque, vers neuf heures, Mme Gauthier se rendit chez M. Bonte, rue de la Halle, 17, où elle habite, et, arrivée à l'entrée de la chambre, elle recula, affolée, suffoquée par une épaisse fumée.

Mme Bonte s'empressa de porter secours à Mme Gauthier, qui venait de découvrir, gisant sur le sol, son petit garçon, Frédéric, âgé de 4 ans, qui ne donnait plus signe de vie.

M. le docteur Bernard, appelé aussitôt, ne put que constater le décès, attribué surtout à l'asphyxie, quoique l'enfant portât aussi de graves brûlures.

Mme Gauthier, que nous avons rencontrée dans la soirée, ne s'explique pas comment son fils a pu mettre le feu à son lit, car elle ne laissait jamais dans la chambre ni une lumière, ni même une allumette. Il est à supposer cependant que le bambin aura trouvé une allumette qu'il aura fait flamber et qu'il a mis le feu à son lit; puis, suffoqué par la fumée, il sera tombé sur le plancher, où il a été trouvé inanimé. On juge du désespoir de M. et Mme Gauthier, deux sympathiques artistes, qui jouissent de la considération et de l'estime des Roubaisiens.

Le corps du garçonnet a été transporté à la morgue de la Fraternité.

APPEL AU BON SENS. — Tout le monde sait, grâce aux progrès de la science, que les maladies de la peau, ne proviennent pas toutes d'une cause interne et qu'il y en a un grand nombre qui sont dues à des altérations et à des inflammations propres à la peau. Dans ces cas, le simple bon sens doit dicter l'emploi du Cadum, la nouvelle découverte médicale dont l'éloge n'est plus à faire. Cadum agit avec une telle rapidité et une telle efficacité qu'en quelques jours ou en quelques semaines, selon la gravité du cas, il transforme la peau la plus malade et la plus infectée en une peau saine, lisse et éclatante. Il est l'ennemi mortel des affections telles que : eczéma, boutons, herpès, urticaire, dartres écorchures, pelade, pellicules, pustules, gourme, etc... Toutes pharmacies 50 c. la boîte d'essai et 1 fr. grande boîte. 6025a

COMITÉ DES FÊTES DU RAVERDI, BEAUMONT, NOUVEAU-ROUBAIX. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Dans sa réunion du 27 avril, la Commission des débitants a désigné MM. Oscar Savary, Georges Dewitte, Desbonnest et Cornille pour recueillir les adhésions et les souscriptions des débitants.

Ces messieurs se rendront à partir de jeudi prochain chez tous les débitants des quartiers susdits; ils espèrent partout rencontrer bon accueil parmi leurs collègues. Ils exprimeront les désirs de la Commission. En cas d'absence les débitants voudront bien désigner leur remplaçant afin qu'ils puissent répondre définitivement de leur adhésion et de leur souscription. Le succès de la fête dépendra de la bonne volonté de l'organisation des débitants et commerçants des quartiers adhérents.

PIANOS AUTOMATIQUES pour cafés et estam. Nouv. modèles, exécution supér. Vente et locat., Mes SCRÉPEL, 138, Grande-Rue, Roubaix. Téléph. 21.12. 214-3

LA FÊTE DU QUARTIER SAINTE-ELISABETH. — A l'occasion de la fête organisée dans le quartier de Sainte-Elisabeth, une grande braderie a eu lieu, lundi, rue de Lannoy et dans les rues adjacentes. Nombreux étaient les marchands et les chalands.

L'après-midi eurent lieu divers jeux populaires qui ont obtenu un vif succès.

HALTE LA! choix immense de lustres, lyres, suspensions, gaz, électricité, réchaudscuisinières, foyers. Desclée frères et Cie, 14, rue du Curé, à Roubaix. Entré libre. 6156

DRAPEAUX Français et Etrangers, H. Thieffry, 66, Grande-Rue, Roubaix. 5508

DISPARITION D'UN GARÇONNET. — Un petit garçon de 11 ans et demi, Georges Crohay, demeurant chez ses parents, rue Brézin, a disparu depuis vendredi dernier, à six heures et demie du matin.

Voici son signalement : taille, 1 m. 35; d'une corpulence moyenne, teint coloré, figure pleine, nez petit, cheveux châtains coupés ras. Il était vêtu d'un veston gris foncé, casquette grise, pantalon court, bleu, avec pièces aux genoux.

Le jeune Georges avait été chargé par sa mère d'aller chercher du charbon avec un seau, qu'il a laissé dans la cour avant sa disparition.

THÉATRE RENOUPREZ. Aujourd'hui à 8 heures et demie. **Une Nuit de Noces.** 6188d

GRANDE VENTE RÉCLAME DE TISSUS D'ÉTÉ : Mardi 2 mai et jours suivants : Maison Robichez, 59, Grande-Rue. Haute nouveauté en Zéphir, Viohy, Mousseline de Laine, Fianelle fantaisie, Crépon, Coutil, etc., etc. Prix très avantageux. 6108

LES PEINTURES Anti-rouille METOROL résistent aux acides, à l'humidité, à la chaleur. **Rasson frères,** 66, r. de l'Epeule, Rx. Tél. 923. 5714

DEUX ACCIDENTS DE TRAMWAY. — Lundi matin, vers midi, un accident s'est produit rue de Lannoy. Un tramway se dirigeant vers Toufflers, se trouvait à l'arrêt de la rue des Longues-Haies. Au moment où il allait se remettre en marche, le car éprouva un mouvement de recul. L'arrière de la remorque heurta le timon d'une voiture de déménagement appartenant à M. Verriest-Dubois, rue de Tournai. Sous le choc, le tablier arrière de la voiture remorque fut enfoncé et le timon du camion fut brisé.

— D'autre part, une collision s'est produite, dans le courant de l'après-midi, rue de Cartigny.

M. Decottignie, boulanger rue du Moulin, descendait la rue de Cartigny avec sa voiture chargée de pains. A l'entrée de cette rue, il vit arriver le tramway K, se dirigeant sur le Crétinier. Le cheval, en apercevant le car, prit peur et M. Decottignie, qui avait de la peine à le maintenir, fit signe au wattman d'arrêter. L'arrêt n'ayant pu s'effaire assez rapidement, le car heurta la voiture, la renversant, ainsi que le cheval et le conducteur. Heureusement, tout se borne à des dégâts matériels, la voiture a ses vitres brisées, ainsi que le garde-boue; les harnais sont également brisés. Le cheval fut contusionné; quant à M. Decottignie, il en a été quitte pour une grande émotion; il avait été renversé dans sa voiture au milieu des pains.

MALLE FLIPO, 20, rue Jeanne d'Arc. Arrivages asperges. Prix avantageux. 5770

VIDANGES Roubaix-Tourcoing, H. Dadl, 5, r. du Haze, Tg. Téléph. 16.81. **Déménagements, wagons,** voitures capitonnés. 705

RÉGION DÉLIMITÉE. Vins depuis 140 fr. Ech. gratis. T. Antoune, à Bouscat-Bordeaux. 6991a

UNE ARRESTATION POUR VOL DE CHARBON. — Lundi matin, vers 7 heures, les agents de sûreté Delhaye et Gaillet, ont arrêté le nommé Henri Moerman, âgé de 46 ans, demeurant Grande-Rue, cour Lézy, chauffeur chez MM. Motte et Delescluse, industriels, boulevard de Belfort.

Ce homme avait dissimulé dans un tombereau, sous des scories, environ quatre cents kilos de charbon, destinés, a-t-il déclaré, à un habitant de Wattrelos.

Après interrogatoire par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, Moerman a été déféré au parquet.

LE CHOIX D'UN CORSET est un point très important, c'est sur lui que repose la grâce de la silhouette, le cachet d'une toilette.

Le Corset **LE PRODIGIEUX** est solide, souple, léger, de coupe irréprochable, c'est le seul Corset qui convient aux femmes soucieuses de leur bien-être et de leur élégance. A Roubaix, Maison de Blanc, Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue; à Tourcoing, Madame Carette-Duhamel, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville. 6100

EN DESCENDANT DU TRAMWAY. — Vers midi et demi, Mme Delaplace, demeurant rue Vauban, voulut descendre du tramway Mongy, boulevard de Douai, alors que ce dernier était en marche. Elle tomba et fut traînée sur un assez long parcours.

L'agent de police Duhamel, de service à cet endroit, put heureusement la saisir, mais il tomba lui-même et, dans sa chûte, se fit une entorse au poignet. Mme Delaplace porte quelques contusions.

CROIX

Cambriolage et acte de vandalisme
RUE DE VALMY

M. et Mme Deuninck, qui habite, 15, rue de Valmy, avaient quitté leur domicile, dimanche après-midi, vers deux heures et demie et s'étaient rendus à Roubaix, où, chaque dimanche, ils font l'office de serveurs dans un cinéma.

Lorsqu'ils rentrèrent chez eux vers minuit et demi, une bien désagréable surprise les attendait.

A peine avaient-ils franchi la porte, qu'ils trouvèrent tout en désordre chez eux. Des malfaiteurs avaient profité de leur absence pour s'introduire chez eux, après avoir escaladé un mur haut de deux mètres, donnant sur leur prairie, et fracturé la porte de la cuisine.

Après une minutieuse inspection, les époux Deuninck constatèrent la disparition d'un vélo pour homme, dont le cadre était peint en vert et le guidon nickelé. Cette bicyclette pouvait avoir une valeur de 100 francs. Une montre en argent, à remontoir, valant 18 francs, six essuie-mains en toile rayée et non marqués, avaient également disparu.

Les malfaiteurs avaient en outre fracturé une tire-lire et enlevé le contenu, soit environ 25 francs.

Mais ils ne s'étaient point contentés de voler.

M. et Mme Deuninck constatèrent, en effet, qu'ils s'étaient livrés à diverses déprédations. C'est ainsi qu'un pardessus noir, appartenant à M. Deuninck, avait été lacéré à coups de couteau. La jacquette de Mme Deuninck avait subi le même sort.

En outre, deux paires de bottines vernies, l'une pour homme, l'autre pour dame, avaient été également déchirées par le même moyen, ce qui laisse supposer qu'on se trouve en présence non seulement d'un vulgaire cambriolage, mais encore d'un acte de vengeance.

Dès lundi matin, les époux Deuninck portèrent plainte à M. Joly, commissaire de police, qui ouvrit aussitôt une enquête.

Sur ces entrefaites, M. Viseur, garde-champêtre de Wasquehal, arriva. Un vélo avait été trouvé, lundi matin, au Capreau, non loin de sa maison. La bicyclette était dans un état pitoyable et complètement hors d'usage. C'était celle de M. Deuninck.

M. Joly, commissaire de police, a procédé, lundi après-midi, à de minutieuses recherches en vue de retrouver les auteurs de cette basse vengeance.

QUE SONT DEVENUES LES BALLES? — Des inconnus se sont introduits dans un petit pavillon dépendant du peignage Holden situé square Jussieu et en ont enlevé huit balles caoutchoutées valant 1 fr. 25 pièce et deux autres en cuir qui avaient été payées 7 fr. 50. Une enquête est ouverte.

LA FIÈVRE APHTEUSE. — On nous communique l'avis suivant :

« Les cultivateurs de la commune sont informés qu'ils ne pourront conduire ces bêtes au marché de Lille de mercredi prochain sans s'être fait délivrer de certificat par un vétérinaire, constatant que leurs animaux ne sont point atteints de la fièvre aphteuse. »

WASQUEHAL

VICTIME DE SON IMPRUDENCE. — Deux jeunes gens, Maurice Damarez, demeurant au hameau du Gauquier, et un nommé Haquette, du Vert-Pré, se trouvaient lundi vers quatre heures et demie près de la Filature du Nord, rue Pasteur, quand ils rencontrèrent un domestique de M. Narguet, camionneur à Croix.

Ils l'invitèrent à prendre une consommation à l'estaminet tenu par Mme Vve Dubois.

Tandis que celui-ci buvait une chope, les deux jeunes gens montèrent sur le tombereau et firent avancer les chevaux.

A ce moment, Damarez perdit l'équilibre et tomba hors du tombereau. Il vint heurter de la tête le bord du trottoir.

Le choc fut si violent qu'il se fit une large déchirure au côté gauche de la tête au point que l'oreille fut presque entièrement décollée.

Relevé aussitôt, le blessé fut transporté dans un estaminet voisin où des soins lui furent prodigués en attendant l'arrivée de M. le docteur Liénard qui avait été prévenu aussitôt. Celui-ci pansa le blessé et pratiqua cinq points de suture. Après quoi Damarez fut reconduit à son domicile.

UNE CHUTE PEU GRAVE. — Un ouvrier débardeur de M. J.-B. Joveneaux, M. Adolphe Rondelaere, demeurant à Wattrelos, rue Martelette, est tombé dans un bateau en déchargement avec un panier plein de charbon.

Dans sa chute il s'est fait une entorse de l'épaule gauche, des contusions à la poitrine et aux jambes.

Il a reçu les soins de M. le docteur Maillard, qui lui a prescrit 16 jours de repos.

LANNOY
LYS

ARRESTATION D'UN JEUNE ADMIRATEUR DE LIABEUF. — Les gendarmes de Roubaix sont venus cueillir lundi matin, à la prison municipale, un jeune tisserand, Arthur Voet, 16 ans et demi, dont la famille habite rue de Fénelon. Ce prisonnier avait été écroué par le garde-champêtre M. Trenteseaux qui l'avait arrêté dans ces circonstances : se trouvant dans un estaminet rue de Leers, Arthur Voet qui était en état d'ivresse se mit à se démener comme un beau diable menaçant de faire un mauvais parti à qui l'approcherait. Sa mère, appelée pour le calmer, fut l'objet de voies de fait de l'énergumène, qui mordit donc le garde M. Trenteseaux. Celui-ci, à son apparition fut accueilli par le cri de : « Vive Liabeuf! » clamé par le tisserand. En même temps, le précoce liabouriste lança un violent coup de tête au fonctionnaire qui heureusement ne porta point. Ce que voyant, M. Trenteseaux, qui est doué d'une force herculéenne, se mit en devoir de s'emparer de l'ivrogne, ce qui ne fut point chose aisée. Puis le garde l'attacha solidement avec des cordes sur une charrette et le véhicula jusqu'au violon, tandis que par ses cris furieux le prisonnier attirait l'attention des passants et attirait les habitants sur le pas de leur porte.

Plus tard, après que le tisserand fut incarcéré, son père, Pierre Voet, un homme d'une cinquantaine d'années exerçant aussi le métier de tisserand se rendit rue de la Mairie en face de la prison où il se livra à un beau tapage, réclamant qu'on lui rendît son fils.

Prévenu, M. Trenteseaux vint le prier de se retirer ou de cesser le scandale qu'il causait. Mais les exhortations du garde-champêtre furent vaines, car Pierre Voet était également ivre.

Le garde alors n'hésita plus : il l'empoigna avec son fils pendant quelques heures pour lui faire cuver le trop-plein de ses libations.

Pierre Voet sera poursuivi en simple police pour le délit d'ivresse et de tapage injurieux.

Mais son fils Arthur passera très probablement, en correctionnelle, le jeune homme ayant aggravé son cas par ses cris séditieux sa rébellion et son attitude menaçante à l'égard du garde.

LEERS

LA DUCASSE. — La ducasse a été favorisée par le beau temps, dimanche et lundi, mais néanmoins l'animation n'a pas été aussi vive que de coutume. Coïncidant avec les fêtes de Roubaix, il était à prévoir que la ducasse de Leers n'attirerait pas son affluence habituelle. Cependant dans la soirée la circulation à la Place était assez active.

LES VAGABONDS. — Rencontrés en état de vagabondage dans les briqueteries Salembier et C., à la Motteleite, la nommée Marie Gary, native de Tralon, a été arrêtée par la gendarmerie de Wattrelos et transférée à Lille.

CHUTE DANS UNE CAVE. — Un mécanicien de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, Em. Duez, 37 ans, demeurant à Leers, Nouveau-Jeu, a fait une chute dans une fosse du dépôt des tramways et s'est assez sérieusement blessé. M. le docteur Caudmont qui lui a donné des soins a relevé une plaie étendue et profonde à la région pariétale droite intéressant tous les tissus jusqu'au crâne et une autre à la région occipitale; toutes deux ont dû être suturées. Repos quinze jours, sauf complications.

FOREST

LES RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — La Mairie nous communique l'avis ci-après :

« Une réunion à laquelle ont assisté les assurés obligatoires, a eu lieu à l'école des garçons. Plus de cent cinquante personnes s'y trouvaient.

« Le Maire a exposé que la Municipalité a pris l'initiative de cette réunion, afin de renseigner tous les assujettis qui pourront ainsi remplir leur bulletin individuel en connaissance de cause. Il a donné ensuite la parole à M. Dubrulle, instituteur et secrétaire de la Mairie, qui, dans une conférence intéressante et instructive, a expliqué aux auditeurs le but de la loi, ses avantages, les obligations des assurés, de leurs patrons, et il a donné ensuite des indications précises sur le choix de la caisse à laquelle l'assuré fera ses versements, ainsi que sur le mode de versement : capital aliéné ou réservé.

» Un des auditeurs, M. Adolphe Chuffart, a demandé la parole pour déclarer qu'en raison des charges déjà lourdes supportées par l'ouvrier, on n'aurait pas dû lui imposer de cotisations, et il a engagé ceux qui l'écoutaient à remplir leur bulletin tout en protestant sur le dit bulletin contre la retenue imposée à l'endroit du salaire de l'ouvrier.

» Ce à quoi M. le maire de Forest a répondu que la réunion n'ayant pour but que de renseigner le public, il était loisible à chacun de protester comme il l'entend et d'exprimer ses idées personnelles. »

ANNAPPES

EN PORTANT UNE TABLE. — A l'usine de M. Lefebvre-Mallet, fabricant de briques, route du Tournai, un briquetier, M. Henri Pinoo, 33 ans, demeurant route Nationale, a fait une chute en portant sa table à moules de briques. M. le docteur Delezenne, d'Ascq, a constaté un gonflement douloureux de la région postérieure des deux avants-bras et lui a prescrit un repos de quinze jours.

UNE CHUTE. — A la teinturerie de M. Oscar Flament, sise à Annappes, hameau de l'Hempempont, un botteleur, M. Auguste Descamps, 53 ans, demeurant rue d'Hem, occupé dans la salle du paquetage, est tombé en heurtant un ponton. Le blessé s'est fortement contusionné au genou, et M. le docteur Coubronne lui a prescrit un repos de quinze jours.

PLUS D'ACIDE URIQUE
EN BUVANT AUX REPAS
VICHY-CÉLESTINS
LA PROVIDENCE DES ARTHRITIQUES

WATTRELOS

Scènes de rivalité
Deux jeunes filles aux prises. — Leurs familles en viennent aux mains. — Deux femmes blessées. — En correctionnelle !

Jeanne Thérin, 17 ans, soigneuse, demeurant rue des Trois-Pierres, 14, à Wattrelos est en désaccord avec une autre ouvrière, Maroeline Boone, 16 ans, rattachneuse, habitant également rue des Trois-Pierres, mais sur le territoire de Tourcoing, la rue étant mitoyenne entre les deux villes.

Le mercredi 25 avril dernier, à midi, Jeanne Thérin se rendait, comme de coutume, à son usine, à Tourcoing, quand arrivée rue du Tilleul, elle rencontra Maroeline : les deux rivales échangèrent quelques horions et se menacèrent réciproquement de représailles, pour le soir même. Louise Hack, 21 ans, soigneuse à Tourcoing, belle-sœur de Jeanne Thérin, l'accompagnait, et l'aida à punir Maroeline.

Le soir, à six heures et demie, Jeanne Thérin revenant de l'atelier, se rendit au Mont-à-Leux, et sur la route elle fit la rencontre de son ancien ami, Jules Dujardin, accompagné d'Emile Boone, 16 ans, mécanicien, frère de Marceline qui envoya un maître coup de poing sur le visage de la jeune fille qui prit la fuite. La pauvre Jeanne fit alors une deuxième rencontre, plus malheureuse que la première, celle de Marceline accompagnée cette fois d'une véritable petite troupe, composée de sa sœur, Sabine Boone, doubleuse, et d'une doubleuse du même atelier, Germaine Doutreluigne, 21 ans, demeurant 151, rue des Trois-Pierres; de Marguerite Simon, 15 ans, bobineuse à Tourcoing, rue des Trois-Pierres, maisons Dujardin; de Marie Dujardin, 18 ans, dévideuse, 146, rue des Trois-Pierres, et de Jeanne Hainnotte, 19 ans, doubleuse, rue du Jura, 26, à Tourcoing.

Marceline Boone, d'un air de défi, lança à sa rivale ces mots : « Sera-tu encore aussi *hardie* (hardie) que ce matin? » Et joignant aussitôt le geste à la parole, elle lui porta des coups et sa sœur Sabine vint à la rescousse.

Mais Mme Thérin-Poulet, mère de l'ouvrière, informée par une voisine, intervint et une mêlée générale s'ensuivit.

Mme Thérin-Poulet, quoique sexagénaire et amputée du bras gauche, empoigna Sabine Boone par le cou avec une vigueur toute masculine, et Jeanne, que Marceline avait fini par lâcher, empoigna Sabine Boone par sa chevelure, tandis qu'entretemps, Louise Hack cognait à poings serrés sur la tête de Sabine.

Les parisiennes de ces mêlées successives n'allèrent pas sans mal ni douleur.

Mme Thérin-Poulet, soignée par M. le docteur Debuchy, de Roubaix, avait l'épaule droite luxée.

M. le docteur Debuchy donna aussi ses soins à Jeanne Thérin, qui avait le visage labouré d'égratignures et qui portait des contusions dans le dos, à la base du cou.

Le praticien émit des réserves expresses au sujet des complications qui pourraient se produire dans l'état de Mme Thérin-Poulet.

La déclaration de ces scènes regrettables n'ayant été effectuée qu'après plusieurs jours de retard, et le flagrant délit n'existant plus, le service de police ne put procéder à des arrestations.

M. Cuillet, commissaire, n'en dressa pas moins des procès-verbaux de contravention, pour coups et blessures à Mme Thérin-Poulet, à sa fille Jeanne, à Maroeline Boone et à sa sœur Sabine, et Emilie Boone, qui comparaîtront devant le Tribunal correctionnel, en raison de la gravité des faits.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — *Réclamations de contributions.* — Les réclamations en matière de contributions contre le rôle de l'année 1911 seront reçues à la Mairie aujourd'hui mardi, à deux heures, par M. Marchal, contrôleur principal des contributions.